

Public visé:

Demandeurs d'emploi, salariés...

Prérequis et modalité d'accès:

Entrées et sorties permanentes

Les candidats doivent être âgés de 18 ans révolus pour l'entrée en formation et justifier d'un titre ou diplôme de niveau 3.

Admission sur dossier et possibilité d'un entretien.

L'admission définitive en formation est subordonnée à la présentation d'une attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique.

Objectif de la formation:

La formation en alternance dispensée prépare à l'obtention du titre à finalité professionnelle : **Assistant dentaire (Fiche RNCP 38144 - NSF 331S)**

Code diplôme (Éducation nationale) : 46X33101

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38144/>

Objectifs pédagogiques:

À l'issue de sa formation, l'apprenant sera capable, sous la responsabilité et le contrôle effectif du chirurgien-dentiste ou du médecin exerçant dans le champ de la médecine bucco-dentaire :

- 1° Assister le chirurgien-dentiste ou le médecin exerçant dans le champ de la médecine bucco-dentaire dans la réalisation des gestes avant, pendant et après les soins,
- 2° Accueillir des patients et savoir communiquer avec eux,
- 3° Informer et éduquer les patients dans le champ de la santé bucco-dentaire,
- 4° Maîtriser la gestion du risque infectieux (instruments, etc...) et entretenir l'environnement de soins,
- 5° Gérer et suivre un dossier patient,
- 6° Recueillir et transmettre des informations, mettre en œuvre la traçabilité dans le cadre de la structure de soins,
- 7° Accueillir et accompagner des assistants dentaires en formation ou nouveaux arrivants dans la structure et améliorer les pratiques professionnelles.

PROGRAMME DE LA PREPARATION A LA CERTIFICATION D'ASSISTANT DENTAIRE

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Total CM+TD +TP 343 H	Formation clinique pour l'ensemble des 4 blocs 1521 H
- Bloc 1 - Assurer une prise en charge adaptée de la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire	Compétence 1 : Etablir une communication adaptée, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en adaptant sa communication, dans le respect des personnes, des règles de confidentialité et du secret professionnel, afin d'informer et d'accompagner la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire	M1	35 h	Obligatoire et composée de 2 parties donnant lieu à 4 temps d'évaluation conjointe menés par le tuteur-formateur et le formateur responsable de la partie formation clinique au sein de l'organisme de formation agréé. 35h de formation clinique dans une seconde structure de soins et de prévention
	Compétence 2 : Analyser la situation de la personne, dans le respect de ses droits et de son intégrité, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de confidentialité et du secret professionnel, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, afin d'adapter sa prise en soin			
-Bloc 2 - Assister le praticien tout au long de la prise en soin des personnes	Compétence 3 : Mettre en œuvre l'organisation des soins selon les procédures, les règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir l'assistance optimale du praticien	M2	84 h	
	Compétence 4 : Apporter une aide technique au praticien tout au long de la prise en soin, dans le respect des procédures et des règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité, selon les consignes et sous la responsabilité du praticien, en fonction de son champ de compétences, afin de garantir la qualité des soins et d'assurer une assistance optimale du praticien	M3	42 h (dont AFGSU2 et Radio protection)	
- Bloc 3 - Gérer les stocks de produits, de consommables, le matériel, les locaux et le risque infectieux au sein des structures de soins dans le champ de la chirurgie dentaire	Compétence 5 : Assurer le nettoyage, la décontamination et la désinfection du matériel, des équipements et des locaux selon les protocoles, procédures et fiches techniques, dans la limite de son champ d'activités, selon la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise répondant aux enjeux de développement durable, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité en vigueur et les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de prévenir le risque infectieux	M4	63 h	Obligatoire et composée de 2 parties donnant lieu à 4 temps d'évaluation conjointe menés par le tuteur-formateur et le formateur responsable de la partie formation clinique au sein de l'organisme de formation agréé. 35h de formation clinique dans une seconde structure de soins et de

	Compétence 6 : Gérer les stocks de matériaux, produits et consommables, selon les protocoles et procédures en vigueur, dans le respect de la démarche de responsabilité sociétale des entreprises répondant aux enjeux de développement durable, selon les consignes de la hiérarchie et dans la limite de son champ d'activités, afin d'éviter toute rupture de stock	M5	21h	prévention
- Bloc 4 - Gérer son activité, les données et informations liées aux personnes soignées et à la structure dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle	Compétence 7 : Gérer les données et informations pertinentes portant sur la personne soignée et sur les activités de la structure de soin, dans le respect de la déontologie, de la confidentialité et du secret professionnel conformément aux consignes en vigueur dans la structure, à l'aide des outils adaptés, dans le respect de la réglementation, de la sécurité informatique de la structure de soin, du règlement général sur la protection des données afin de garantir la qualité et la traçabilité des informations.	M6	77 h	

	Compétence 8 : Organiser son activité en relation avec les différents acteurs internes et/ou externes à la structure de soin, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, à l'aide des outils adaptés de la structure, en vue d'assurer une cohérence dans la continuité des soins			
	Compétence 9 : Former et/ou accompagner de nouveaux arrivants, des personnes en formation, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, et analyser sa pratique professionnelle, en vue de l'amélioration continue des pratiques professionnelles	M7	21h	

L'obtention du Titre à finalité professionnelle d'Assistant dentaire est soumise à la validation des 4 blocs de compétences. Durant le parcours de la formation, chaque apprenant aura 4 évaluations dont les dates figureront dans sa convention.

Durée et modalité d'organisation:

La durée de la formation en alternance est de 18 mois.

Durée totale de la formation : 1878 heures (1521 heures de formation pratique dans le cabinet dentaire, soit en moyenne 85h/mois et 357 heures en organisme de formation).

La formation, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur, se déroule en présentiel.

Groupe maximum lors des travaux dirigés 25 personnes et lors des travaux pratiques 12-15 personnes.

AFGSU2 : 12 personnes par groupe.

Rythme de l'alternance:

Une journée de cours de 7 heures par semaine au sein de l'organisme de formation et 28 heures par semaine au sein du cabinet dentaire.

Lieux de Formation:

Annecy, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Caen, Clichy, Corté, Dijon, Landerneau, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours, La Martinique et La Réunion.

Pour plus de détails, se reporter à la documentation du site de formation choisi

<https://cnqaos.fr/lieux-formation>

Accessibilité:

Les bâtiments et tous les services proposés sont accessibles à tous les types de handicap. Pour toute autre situation de handicap, vous pouvez contacter notre référente handicap et mobilité : Madame Sandra Péro (sandra.pero@cnqaos.org) pour envisager la faisabilité.

Délai d'accès :

Jusqu'à 14 jours avant le début de la formation et en fonction des places restantes.

Financement:

Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation sur étude du dossier. Dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, aucune contrepartie financière ne peut être demandée à l'apprenant.

Formateurs:

La formation est dispensée par des professionnels : Chirurgiens-dentistes, stomatologues, assistants dentaires et/ou autres selon la discipline.

Méthodes et outils pédagogiques:

Alternance de différentes méthodes pédagogiques actives : apport théorique et pratique. Outils et techniques : présentations, vidéos, quiz, manipulation, mise en situation, démonstration...

Possibilité d'accès à des multi-supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation:

Modalités d'évaluation en fonction de la convention de formation individuelle. Épreuves écrites, orales et de mises en situations professionnelles.

Suite de parcours:

Possibilité de préparer des mentions complémentaires en Orthopédie dento-faciale (ODF), en administratif et en parodontologie-implantologie.